



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Difficultés à construire des centrales nucléaires

Question écrite n° 21449

Texte de la question

M. José Evrard interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la capacité de la France à construire des réacteurs nucléaires. De nouvelles difficultés apparues aux contrôles sur l'EPR en construction à Flamanville ont contraint EDF à repousser une nouvelle fois la mise en route du réacteur. Prévue initialement en 2018, l'ouverture de l'EPR n'est envisagée désormais que pour 2022 ou 2023. Aux problèmes techniques d'importance se surajoute un renchérissement conséquent de l'opération qui d'après certains organismes peuvent remettre en cause l'ensemble du projet de réacteurs nouvelle génération. Un des responsables au sein de la division équipement d'EDF de la réalisation des premiers réacteurs dans les années soixante-dix et quatre-vingt du XXe siècle s'est demandé dans un quotidien si la France était encore capable de construire des réacteurs nucléaires. La réponse qu'il émit ne fut pas très optimiste. Il semblerait à la lumière de ce qu'ont réalisé les chinois à Taishan ou les équipes française à Flamanville et en Finlande que tel est bien malheureusement le cas. Il y a donc urgence à faire face à la gravité de la situation, à reconstituer les équipes scientifiques et techniques démantelées dans le passé. Il lui demande en conséquence s'il confirme le diagnostic effectué par l'ancien cadre d'EDF à propos de la capacité de la France à construire des centrales nucléaires et d'autre part, si ce diagnostic est avéré quelles mesures seront prises pour remettre le pays au niveau technologique des grandes puissances atomiques.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21449

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6579

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)